



DURÉE
1.5 heures



PRÉ-REQUIS
AVOIR SUIVI LA
FORMATION COMPLETE



PUBLIC
PERSONNELS FORMES A
L'UTILISATION DU DAE



**RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE**
Pierre HOSTE



**NOMBRE
DE STAGIAIRES**
4 à 12 Stagiaires



DELAIS ET MODALITES
Modalités et délais d'accès
d'environ 7 jours



ACCESSIBILITE PMR
Accessible aux personnes
porteuses de handicap



CONDITIONS TARIFAIRES
* Intra à partir de 350 €/HT / Cession
* Inter à partir de 195 €/HT / Stagiaire

UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

ATELIER PÉDAGOGIQUE - AS03
AS05-11-06-26 - VERSION 3.00 - © LST FORMATIONS

Cet atelier pédagogique a pour objectif de sensibiliser les participants à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE).

Le décret du 18 Décembre 2018 impose désormais sa présence dans tous les établissements recevant du public.

LES OBJECTIFS

de cet atelier pédagogique

À l'issue de cet atelier pédagogique, le stagiaire sera en capacité :

- De réaliser une protection adaptée pour l'intervenant et pour les tiers.
- D'examiner une victime afin de déceler un arrêt cardio respiratoire.
- De faire alerter ou d'alerter les secours et d'organiser leur accès au plus près de la victime.
- Porter secours à une personne en arrêt cardio respiratoire à l'aide d'un défibrillateur.

* Les tarifs présentés sont donnés à titre indicatif en €/HT. Ils peuvent être adaptés en fonction de la distance de votre établissement, du nombre de participants et des moyens pédagogiques et humains à mobiliser afin de répondre précisément à vos besoins. Un devis personnalisé pourra être établi sur simple demande.

UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

AU PROGRAMME de cette action de formation

PARTIE THÉORIQUE

La protection.

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger.
- Les dégagements d'urgence.

L'examen.

- Les différents éléments du message d'alerte.
- Les numéros d'urgence.
- Faire alerter ou alerter.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du Travail : Article R4141-3-1.
Décret n°2007-705 du 4 mai 2007.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
par le formateur, études de cas,
mises en situation.

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Évaluation pratique sommative
lors des mises en situation.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : 1,5 heures tous les
ans

UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

AU PROGRAMME

de cette action de formation

PARTIE PRATIQUE

Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés.

La victime ne répond pas et ne respire pas efficacement.

- La prise en charge d'une victime qui ne répond pas et ne respire pas.
- Les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons.
- La mise en oeuvre d'un défibrillateur (DAE, DSA)
- Les cas particuliers.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du Travail : Article R4141-3-1.
Décret n°2007-705 du 4 mai 2007.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
par le formateur, études de cas,
mises en situation.

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Évaluation pratique sommative
lors des mises en situation.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : 1,5 heures tous les
ans